



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 décembre 2019

La Société du Canal Seine-Nord Europe a choisi ses maîtres d'œuvre pour les 89 km entre Passel (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord) : un choix qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche Grand Chantier.

La Société du Canal Seine-Nord Europe a notifié les marchés de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de réalisation des travaux de terrassements, ouvrages d'art et rétablissements de communication (ponts routiers et ferroviaires) du Canal Seine-Nord Europe pour les secteurs 2, 3 et 4 (de Passel à Aubencheul-au-Bac).

Les secteurs 2 (de Passel à Allaines) et 4 (de Etricourt-Manancourt à Aubencheul-au-Bac) ont été attribués au Groupement d'entreprises ONE, conduit par EGIS International allié à INGEROP Conseil & Ingénierie, ISL Ingénierie, SBE, Michel Desvigne Paysagiste et NEY Partners.

Le secteur 3 (de Allaines à Etricourt-Manancourt) a été attribué au groupement conduit par ARCADIS ESG allié à SWECO Belgium et Explorations Architecture.

Ces marchés de maîtrise d'œuvre s'étaleront sur une durée de plus de 10 ans pour un montant total maximum de 84 millions d'euros HT.

Cette nouvelle étape va se traduire par le lancement des études d'avant-projet sur ces 89 kilomètres de canal à gabarit européen.

Des marchés qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche Grand Chantier

Afin de maximiser les retombées locales, ces marchés prévoient que les entreprises attributaires constituent des plateaux techniques (bureaux) dans un rayon de 30 minutes autour du siège de la Société du Canal Seine-Nord Europe situé à Compiègne pour les secteurs 2 et 3 et à Lille pour le secteur 4.

Ces deux marchés comprennent également une clause d'insertion qui prévoit que les entreprises qui ont remporté le marché s'engagent à embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les départements, qui vise à soutenir l'emploi local et l'insertion durable. Depuis le début des études, 15 personnes ont déjà été intégrées, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour durable vers l'emploi.

Contacts presse

Aline SIMON : 07 63 84 97 27 – aline.simon@scsne.fr

Aurélia POLETTI : 06 67 86 86 11 – aurelia.poletti@scsne.fr

A propos du projet de Canal Seine-Nord Europe et de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Long de 107 km entre Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord), le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui permettra d'accueillir des convois pouvant contenir jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises (220 camions).

Chiffres clés : début du chantier 2020, mise en service prévue pour décembre 2028, 67 communes traversées, 7 écluses, 61 rétablissements routiers ou ferroviaires, de nombreux quais de travaux et quais définitifs, 4 plates-formes multimodales, des équipements de plaisance.

Maillon central du 1er réseau de transport fluvial européen reconnu par la décision d'exécution de la Commission européenne du 27 juin 2019, le Canal Seine-Nord Europe :

- renforcera le développement économique et l'attractivité des territoires de la Seine à l'Escaut,
- améliorera la compétitivité des ports maritimes de l'axe Seine et du Nord de la France en accroissant leur hinterland,
- favorisera la transition énergétique grâce au report vers le mode fluvial, sûr et sobre en énergie.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Société du Canal Seine-Nord Europe créée par l'ordonnance du 21 avril 2016 et mise en place opérationnellement en mai 2017. Etablissement public industriel et commercial de l'Etat, la Société du Canal Seine-Nord Europe associe au sein de son conseil de surveillance, présidé par M. Xavier Bertrand, l'Etat et les collectivités territoriales qui financent le projet. Sa gouvernance évoluera dans les prochains mois afin de devenir un établissement public local. La Société du Canal Seine-Nord Europe vise à faire de ce projet un projet socialement responsable, respectueux du développement durable, porteur d'emplois, de développement et d'innovation.

A propos de la démarche Grand Chantier

La démarche Grand chantier du projet du Canal Seine-Nord Europe, lancée en 2015, a pour objectif de préparer les territoires à l'arrivée du chantier.

Les actions de la démarche « Grand chantier » sont mises en œuvre à travers plusieurs dispositifs spécialisés par thématique. Chacun des dispositifs est piloté par un chef de file en étroite partenariat avec le maître d'ouvrage.

Les différents dispositifs sont :

- « Canal Solidaire » sur la thématique de l'insertion professionnelle des publics en parcours vers l'emploi.

Les chefs de file de ce dispositif sont les Conseils départementaux, avec une coordination interdépartementale assurée par le Département du Pas-de-Calais.

- « Canal Emploi » afin de préparer et accompagner les demandeurs d'emploi pour leur permettre d'accéder aux emplois du CSNE, et accompagner les entreprises dans leurs recrutements. Le chef de file de ce dispositif est le Pôle Emploi. La DIRECCTE est également associée à ce dispositif.

- « Canal Formation » pour mettre en adéquation l'offre de formation régionale avec les besoins du chantier et veiller à en favoriser l'accès à tous les publics (jeunes, demandeurs d'emplois, public en insertion). Le chef de file de ce dispositif est la Région Hauts-de-France.

- « Canal Entreprises » pour informer et accompagner les entreprises intéressées par le chantier. Les chefs de file de ce dispositif sont la Région Hauts-de-France et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hauts-de-France.

- « Canal Accueil » pour assurer l'accueil du chantier (hébergement, restauration, transports des salariés) dans les territoires. Le chef de file de ce dispositif est la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France.

www.canal-seine-nord-europe.fr

Un projet co-financé par :



Annexe

Les secteurs 2, 3 et 4 : des caractéristiques propres

Le secteur 2, de Passel (Oise) à Allaines (Somme) soit 48 km

Le secteur 2 s'inscrit sur le territoire de 34 communes, dans les départements de l'Oise et de la Somme. Long de 48 Km, il est jalonné par deux écluses, à Noyon et Campagne (Oise), 1 pont-canal sur l'autoroute A29, 2 rétablissements ferroviaires (à Pont-L'Evêque et à Languevoisin-Quiquery). Il compte 3 plateformes multimodales. Plusieurs quais de transbordement sont susceptibles d'être réalisés dans le cadre des projets initiés par les collectivités territoriales. Ce secteur 2 intègre le rescindement (déplacement) de l'actuel canal du Nord à Catigny. A noter que le Pont-Canal de 1 300m de long au-dessus de la Somme situé géographiquement sur ce secteur ne fait pas partie du périmètre de ce marché de maîtrise d'œuvre et fera l'objet d'un marché de conception réalisation spécifique. Les plateformes multimodales restent quant à elles de la responsabilité des collectivités publiques concernées.

Le secteur 3, de Allaines (Somme) à Etricourt-Manancourt (Somme) soit 13 km

Le secteur 3 traverse 5 communes du département de la Somme. Il y est prévu deux écluses : l'une à Allaines sur le Canal Seine-Nord Europe (13,10 m de chute), l'autre à Moislains permettant le raccordement entre le canal du Nord et le Canal Seine-Nord Europe. Un bassin réservoir sera créé à dans la vallée de Louette (14 millions de m³) permettant d'assurer le fonctionnement du canal quand il ne sera pas possible de prélever l'eau de l'Oise. Il est aussi prévu la restauration de la rivière La Tortille (fortement dégradée lors de la création du canal du Nord), la construction d'un quai de transbordement au niveau du silo céréalier de Moislains, la création d'un port de plaisance à proximité du bassin de Louette à Allaines.

Le secteur 4, de Etricourt-Manancourt (Somme) à Aubencheul-au-bac (Nord) soit 28 km

Le secteur 4 traverse 12 communes, 10 dans le Pas-de-Calais et 2 dans le Nord. Il est jalonné par 2 écluses (Marquion et Oisy-le-Verger), chacune d'une hauteur de chute d'environ 25 m, et 2 quais : l'un pour la plateforme multimodale projetée de Cambrai-Marquion et l'autre pour desservir un site céréalier. Le secteur 4 comporte les rétablissements autoroutiers de l'A2 et de l'A26. Sur le Sud de ce secteur, le Canal Seine-Nord Europe est en partie réalisé sur les emprises actuelles du Canal du Nord (entre Ruyaulcourt et Havrincourt).

Le marché de maîtrise d'œuvre du secteur 1 avait été attribué en 2017 au groupement Team O+ pour les 18 km les plus au Sud entre Compiègne et Passel.